

Conditions Générales de Vente Intervention en Neurofeedback et Biofeedback E.I Alexia PIQUOT

Table des matières

Article 1 Généralités	2
Article 2. Prestation de Neurofeedback et Biofeedback et achat de la prestation.....	2
Article 3 Tarifs.....	3
Article 4 Commandes de séances de neurofeedback/biofeedback	4
Article 5 Conditions d’annulation	4
Article 6 Modalités de paiement des prestations	4
Article 7 Pénalités de retard.....	5
Article 8 Responsabilité	5
Article 9 Confidentialité	6
Article 10 Données personnelles	6
Article 11 Propriété intellectuelle	7
Article 12 Archivages Preuve.....	7
Article 13 Règlement des litiges	7
Article 13 Assurance.....	8

Article 1 Généralités

Les présentes conditions de vente définissent les relations contractuelles entre **Alexia PIQUOT**, intervenante en Neurofeedback et Biofeedback, diplômée par l'Institut Neurosens (cycle 1) et les clients ainsi que les conditions applicables à toutes les séances de neurofeedback et biofeedback proposées.

L'acquisition d'un service à la personne nécessite une acceptation sans réserve par les clients des présentes conditions de vente.

L'entreprise individuelle **Alexia PIQUOT**, est située au 4 rue du Pré Colas.

Tel : 06.84.65.16.85

Mail : contact@alexiapiquot.fr

SIRET : 97760009700017

Seules ces conditions de vente validées par **Mme Alexia PIQUOT** prévalent à toutes autres conditions générales ou particulières.

Mme Alexia PIQUOT se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la séance.

Article 2. Prestation de Neurofeedback et Biofeedback et achat de la prestation.

Les séances proposées sont celles qui figurent sur le site de **Mme Alexia PIQUOT** :

- Des séances de neurofeedback et biofeedback (évaluation ou entraînement) individuelles pourront être proposées sur demande, et sous réserve d'acceptation du prix (*cf. paragraphe suivant*).
- La durée des séances d'entraînement en individuel est de 1h en cabinet ou au domicile du client.
- La durée des séances d'évaluation en individuel est de 1h30 en cabinet ou au domicile du client.

L'évaluation consiste en un entretien individuel (questionnaire de sommeil, anamnèse et tout autre document qui sera estimé opportun par **Mme. Alexia PIQUOT**) et en une évaluation en neurofeedback (électroencéphalogramme quantitatif - EGGq) grâce au matériel adapté (*Procomp 2*, logiciel *Biograph Infinity* crème abrasive *Nuprep*, pâte conductrice *Ten 20*) destinée à identifier le besoin de la personne accompagnée.

Suite à l'évaluation, un protocole est établi par **Alexia PIQUOT** (et au besoin, grâce à l'aide de l'institut Neurosens), qui fixe le nombre de séances à réaliser. Ainsi, les clients ont connaissance, lors de la restitution de leur évaluation, du nombre de séances qu'ils auront à réaliser dans le cadre de leur protocole personnalisé.

Alexia PIQUOT se réserve le droit d'envoyer l'évaluation du client, à son institut de formation, *Neurosens*, afin que celui-ci puisse réaliser l'évaluation avec le logiciel *LORETA* et comparer les résultats avec la base normative *Neuroguide*. Ce second avis permettra d'avoir un protocole plus précis et ainsi de s'assurer de la pertinence de ce dernier. Cette décision sera prise en accord avec son client. L'institut *Neurosens* s'engage à respecter la confidentialité des clients de **Mme. Alexia PIQUOT**.

En cas de refus du client d'envoyer son évaluation à l'institut Neurosens, **Mme. Alexia PIQUOT** réalisera une évaluation selon ses connaissances propres.

Les séances d'entraînement en neurofeedback consistent à lire les ondes cérébrales de la personne, grâce au matériel *Procompt 2* et au logiciel *Biograph Infinity* et à réaliser un feedback (vidéo et/ou musique) selon la réalisation de l'objectif fixé suite à l'évaluation.

Les séances d'entraînement en biofeedback consistent à lire la fréquence cardiaque ou de l'afflux sanguin du client et à réaliser un feedback (vidéo et/ou musique) selon la réalisation de l'objectif fixé suite à l'évaluation. Ces séances peuvent être réalisées avant les séances de neurofeedback (exemple pour travailler la détente, la respiration, etc.) ou remplacer une séance de neurofeedback selon les besoins du client estimé par **Alexia PIQUOT**. Dans ce dernier cas, la séance est intégrée comme une séance du protocole et ne se rajoute pas à ce dernier.

La réalisation des séances s'effectue au cabinet 4 rue du Pré Colas 44140 Le Bignon ou, au besoin, au domicile de la personne accompagnée. Dans ce second cas, la personne accompagnée s'engage à offrir toutes les conditions nécessaires pour la bonne réalisation de la séance (pièce au calme, siège confortable et adapté, table ou bureau pour l'ordinateur et prise électrique pour brancher l'ordinateur). **Mme Alexia PIQUOT** s'engage à apporter le matériel nécessaire (y compris l'ordinateur) à la réalisation de la séance de Neurofeedback ou Biofeedback.

Si le client arrive en retard, la séance se terminera à l'heure prévue.

Article 3 Tarifs

Les prix pratiqués et indiqués sur le site : www.alexiapiquot.fr, sont des prix TTC (TVA non applicable art. 293 B du CGI).

- Une séance d'évaluation en neurofeedback (1h30) : 200€
- Une séance d'entraînement en neurofeedback ou biofeedback (1h) : 60€

Mme Alexia PIQUOT se réserve le droit de réviser ses prix à tout moment. Le prix figurant sur le site, le jour de la prise de rendez-vous, sera le seul applicable pour les séances.

Article 4 Commandes de séances de neurofeedback/biofeedback

Pour commander des séances de neurofeedback ou de biofeedback, en cabinet ou au domicile du client, ces derniers devront prendre rendez-vous auprès de **Mme Alexia PIQUOT** :

- par téléphone au [06.84.65.16.85](tel:06.84.65.16.85),
- ou par mail à : contact@alexiapiquot.fr

La prise de rendez-vous entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou autres conditions. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront comme preuve de la transaction.

Article 5 Conditions d'annulation

Toute annulation d'un rendez-vous, non signalé à moins de 24h avant la date prévue, entraîne auprès du client concerné, la facturation d'une prestation complète, ainsi que définie par les conditions générales de vente.

Le client a la possibilité de stopper son suivi ou d'arrêter une séance sur simple demande auprès de **Mme. Alexia PIQUOT**.

Article 6 Modalités de paiement des prestations

Pour les évaluations et les entraînements en neurofeedback, le paiement se fera en

espèces, par carte bancaire, par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de **Mme Alexia PIQUOT** à la fin de chaque séance.

Une facture papier sera adressée à la fin de la séance sur demande du client.

Article 7 Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au prorata-temporis du montant du prix des prestations de services figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises à **Mme Alexia PIQUOT**, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues à **Mme Alexia PIQUOT** par le client, sans préjudice de toute autre action que **Mme Alexia PIQUOT** serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, **Mme Alexia PIQUOT** se réserve en outre le droit " de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations de services commandée par le client et l'exécution de ses obligations.

Article 8 Responsabilité

Mme. Alexia PIQUOT, intervenante en Neurofeedback et en Biofeedback a acquis au cours de sa formation les cadres méthodologiques, théoriques, techniques et pratiques propres à la méthode au travers de laquelle elle se définit professionnellement.

Elle s'engage à respecter les cadres et limites de ses compétences, à informer et justifier de celles-ci auprès de ses clients.

En tant qu'intervenante en Neurofeedback et Biofeedback **Mme Alexia PIQUOT** ne concurrence pas les professionnels de santé. Elle ne pose pas de diagnostic, n'influence pas les choix thérapeutiques de ses clients et n'interfère pas dans les traitements médicaux en cours. Elle dirige vers un thérapeute compétent et dûment qualifié le client qui nécessite une aide ne relevant pas de ses compétences. Elle assure avec discrétion et compétence son rôle de thérapeute avec les autres professionnels.

En cas de co-animation ou de sous-traitance (notamment au travers des évaluations auprès de son institut de formation *Neurosens*), elle s'assure de la compétence de ses collaborateurs et assume la pleine responsabilité de leurs interventions.

Article 9 Confidentialité

En tant qu'intervenante en Neurofeedback et Biofeedback **Mme Alexia PIQUOT** est tenue au respect absolu du secret professionnel envers tous ses clients.

Le secret professionnel ne pourra être levé que dans le cadre des dispositions prévues par la loi (voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34302>).

Article 10 Données personnelles

Mme. Alexia PIQUOT est responsable du traitement des données et s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par le ou les particulier(s), lors des séances. Cette confidentialité est gérée dans le respect de la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

Les données collectées sur les clients (nom, prénom, date de naissance, symptômes, antécédant médicaux, diagnostics, hygiène de vie, etc.) seront utilisées dans le cadre de la mise en place d'un protocole de neurofeedback/biofeedback.

Elles sont transmises dans le cadre de l'exécution du contrat entre les deux parties et du libre consentement du client. L'identité de la personne, sa date de naissance, ses symptômes et ses antécédents médicaux sont obligatoires afin de garantir la possibilité de mise en place d'un protocole de neurofeedback/biofeedback.

Comme précisés précédemment, les données, pourront être transmises à l'institut de formation *Neurosens*, après acceptation du client, afin que l'institut puisse réaliser l'évaluation du client et ainsi permettre la mise en place d'un protocole plus précis.

Elles seront collectées et conservées par informatique dans un ordinateur sécurisé, et par écrit dans un dossier sécurisé et classé confidentiel. Elles ne seront pas transmises, sauf en cas de demande exprimée par écrit du client dans le cadre d'un suivi médical.

Les données seront conservées pendant trois ans après la fin du suivi, puis seront détruites.

Conformément à cette loi, le client pourra exercer son droit d'accès au fichier, son droit d'opposition et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements le concernant en adressant sa demande par courrier électronique à l'adresse contact@alexiapiquot.fr ou par courrier postal à l'adresse **Mme. Alexia PIQUOT** – 4 rue du Pré Colas 44140 Le Bignon

Article 11 Propriété intellectuelle

Sont et restent propriété intellectuelle et exclusive de **Mme Alexia PIQUOT** tous les éléments du site www.alexiapiquot.fr. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient écrits, visuels, graphiques ou sonores. Tout plagiat, toute copie entraînera des poursuites judiciaires. Tous les éléments du site sont déposés. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit de **Mme Alexia PIQUOT**.

Article 12 Archivages Preuve

Mme Alexia PIQUOT conservera les factures conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code Civil. Les dossiers personnels des clients seront conservés. Les registres informatisés de **Mme Alexia PIQUOT** seront considérés par les parties comme preuve des communications et transactions intervenus entre les parties.

Article 13 Règlement des litiges

Conformément aux articles L 611-1 à L 611-3 et R 612-1 à R 616-2 du code de la consommation tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel, dès lors que le litige lié à la consommation n'a pu être réglé amiablement et directement avec le professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation de la consommation désignée par le professionnel est : l'Association AMBO qui peut être saisie :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante : AMBO Maison des association Jean Le Coutaller _ 5 PI Louis Bonneaud – 56100 Lorient

- Soit par voie électronique en remplissant le formulaire dédié sur le site AMBO : <https://www.mediation-consommation.ambo.bzh/formulaire-mediation-consommation/#>

Article 13 Assurance

L'entreprise individuelle Alexia PIQUOT est assurée auprès de la MAIF pour une responsabilité civile professionnelle. En cas de dommage causé par **Mme. Alexia PIQUOT** ou au sein de son cabinet, cette dernière pourra transmettre le contact de son assurance, ainsi que son numéro de contrat.

Conditions Générales de Vente mises à jour le 28 février 2024.